

Mercredi 22 février 2023

Objet : Projet photovoltaïque :

Monsieur le Maire fait le point sur les projets photovoltaïques. Il a rencontré des membres du Syaden le jeudi 16 février concernant le futur projet qui sera situé au niveau de l'ancienne carrière (projet qui serait porté par le Syaden). Un autre projet, situé sur l'ancien projet éolien est à l'étude sur les justices du bas.

Le conseil municipal

Objet : Réalisation de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de déplacer et renforcer le poste derrière la mairie afin de pouvoir alimenter correctement la partie sud du village. Le projet est porté par le Syaden qui supporterait l'ensemble des frais sauf 5500 euros à la charge de la commune. Le conseil municipal accepte.

Objet : Epicerie café :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame Hélène CHABRIDON souhaiterait louer le bâtiment du café restaurant afin d'y implanter son épicerie et acheter le fonds de commerce et éventuellement par la suite racheter le bâtiment. La valeur du bâtiment va être évaluée prochainement.

Objet : Vente terrain FARRE :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur FARRE est venu en mairie en proposant de racheter à la commune un mourel situé aux justices et cadastré B 742 d'une contenance de 10a 20ca. Le conseil municipal accepte la vente de cette parcelle.

Objet : Facturation assainissement sans compteur d'eau :

Monsieur le Maire souhaiterait que les personnes qui utilisent l'eau de leur puits et la déversent ensuite dans le réseau d'assainissement communal soient facturées après installation d'un compteur. En effet, l'eau rejeté impacte la Station d'épuration en termes de volumes traités et il serait normal que ces quantités soient facturées.

Objet : Jeux pour enfants :

Monsieur le Maire présente le projet pour un montant de 11856 euros. Ce montant sera inscrit au budget. Le conseil municipal accepte le devis présenté.

Objet : Réunion gendarmerie :

La CCRLCM a fait la demande ainsi que l'ensemble des maires afin de bénéficier d'une ou deux brigades mobiles qui profiteraient aux communes situées loin des brigades en place. Projet qui fait suite à une demande préfectorale.

Objet : Rénovation déchetterie 3 F :

Monsieur le maire fait la présentation du plan pour la nouvelle déchetterie.

Objet : Chats et chiens errants :

Voir convention pour stérilisation des chiens et chats et étudier la possibilité afin d'avoir le moins possible de chiens et chats errants sur la commune car cela engendre des problèmes d'insalubrité et de sécurité (morsures et accidents).

Objet : 35 heures Roger RODRIGUEZ :

Monsieur le maire informe le conseil municipal que, face à la quantité de travail, il serait souhaitable de faire basculer monsieur Roger RODRIGUEZ sur un contrat de 35

heures.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le passage de Monsieur Roger RODRIGUEZ à 35 heures.

Objet : Policier municipal :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancée du dossier du policier municipal. Il commencera sur la commune le mercredi 1^{er} mars à 10 heures.

Objet : Croisement Saint Couat :

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu en mairie un courrier disant que le conseil général n'envisage pas de réaliser un giratoire à ce niveau dont le montant avoisinerait 1 millions d'euros

Le conseil municipal valide la proposition du conseil départemental de réaliser des travaux de sécurisation sur le carrefour de l'intersection pour améliorer la sécurité du site pour un montant de 100 000 €.

Objet : Convention espace seniors :

Monsieur le Maire a reçu en mairie Madame PLANCHET, qui s'occupe de l'espace seniors. Un partenariat a été conclu avec Espace Seniors Corbières et Minervois situé à Léznigan afin d'instaurer des services pour les personnes âgées et leurs aidants sur la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE